

Compagnie de

GENDARMERIE NATIONALE

-----000000-----

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Brigade de

L'an mil neuf cent soixante-dix-huit,

le six Mars,

PROCES-VERBAL

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

Nous, _____, Adjudant, commandant la brigade de
gendarmerie de _____,

Conditions de :

rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées, agis-
sant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs,

- EXPOSE DES FAITS -

apparition phénomène
O.V.N.I.

Le mardi dix-sept janvier mil neuf cent soixante-dix-huit, au
bureau de notre brigade, se présentent les jeunes
et _____, toutes deux âgées de _____ ans, étudiantes au lycée
à _____, (_____), qui nous informent
avoir été témoin alors qu'elles se rendaient à leur domicile respec-
tif et circulaient à _____, d'un phénomène aérien
surnaturel qui s'est manifesté dans le ciel de _____ le seize Jan-
vier 1978 vers dix-huit heures dix.

PIECE N° 1

Elles précisent qu'après ces faits, compulsant un livre écrit
par _____, et concernant les objets volants non iden-
tifiés, elles ont lu le témoignage d'une personne qui avait vu la
même chose qu'elles.

Par message n° 92/2 du 17 Janvier 1978, nous avons rendu compte
des faits à notre commandant de compagnie de _____

- ETAT DES LIEUX -

La _____, est située au centre de la circonscription
commune de _____. Elle commence _____ et se termine _____

Au moment de l'apparition du phénomène, les deux témoins se
trouvaient à l'angle de la dite rue et de la _____, en
direction de la _____

De ce lieu la visibilité est réduite par des habitations
(_____), situés de part et d'autre des dites rues. La distance
et la hauteur où se déplaçait le phénomène n'ont pu être évaluées
avec précision.

Aucun fait anormal n'a été signalé par les aérodrogues du _____

- ENQUETE -

Le phénomène a été observé de la _____, où circulait
les deux témoins.

L'audition de _____ a été effectuée le 17 Janvier
1978 à 10 heures 30 par le M.D.L.Chef _____ et celle de
le même jour et à la même heure, par le gendarme _____

En résumé les observations faites sur le phénomène sont les
suivantes :

.../.....

Melle , a vu une forme lumineuse phosphorescente en forme de boule, sans aspérité, ni relief de couleur jaune-blanc, se déplaçant , n'émettant aucun bruit et laissant une traînée de couleur orangée à l'arrière, allant en s'élargissant. Sa trajectoire était rectiligne, parallèle au sol, l'engin se déplaçait à une très grande vitesse, non évaluée, atteignant son allure dès le démarrage.

Lors du déplacement elle a remarqué que cet objet avait une forme cylindrique sur lequel elle a constaté la présence d'un feu rouge, et que la luminosité a changé pour prendre une couleur verte très lumineuse qui semblait se situer à l'avant de cet engin.

Le phénomène a duré environ une minute.

Melle a vu également l'objet signalé par sa camarade. Celui-ci était immobilisé. Puis il s'est déplacé sans aucun bruit et à une grande vitesse de 100/ ou 200 mètres vers le en laissant une traînée lumineuse derrière lui. Après s'être immobilisé à nouveau quelques instants, il est reparti et sa luminosité s'est estompée. Elle estime le volume de cet objet à la grosseur d'un avion et il avait la forme d'un gros cigare avec la boule lumineuse de couleur verte semblant représenter l'avant. Après un nouveau démarrage deux feux rouges se sont allumés et se sont éteints avant que l'objet disparaisse à sa vue.

Cet objet se déplaçait dans une trajectoire rectiligne et parallèle au sol. Melle n'a pu évaluer la vitesse de cet engin, pas plus que la distance à laquelle il pouvait se situer par rapport au lieu où elle se trouvait.

Nos recherches effectuées en vue de découvrir d'autres témoins éventuels de ce phénomène sont demeurées sans résultat.

La bonne foi des deux témoins nous a paru évidente et la réalité du phénomène ne semble pas contestable.

- C L O T U R E -

Conformément à la C.M. 32.600 MA/Gen4 T du 2 Août 1968 nous avons établi la présente procédure dont les destinataires figurent au bardoceau d'envoi.

Fait et clos à le sept Mars mil neuf cent soixante-dix-huit.

L'Adjudant

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ
Brigade de
tél :

P.V N° 104 / 19 78

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR 17 Janvier 1978

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

, Adl chef, O.F.J.

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons à 10 H 30 :

, lycéenne, demeurant à (),
née le à (), fille de et de
, célibataire, nationalité Française, qui déclare :

«Hier soir 16 Janvier 1978 je revenais du lycée à en compagnie de ma camarade qui est dans le même cours que moi. Nous circulions à cyclomoteur dans la rue, je la précédais. Arrivée à hauteur de la rue qui débouche de la droite, j'ai regardé s'il ne venait pas de véhicules de ma droite. J'ai alors remarqué un phénomène inconnu de moi dans le ciel, suffisamment bas pour le voir sans lever les yeux beaucoup. Il se situait au-dessus des maisons que je voyais. Il s'agissait d'un objet de petite taille, en forme de boule, sensiblement plus petit que la lune qui brillait également. C'était de couleur blanc-jaune, semblant illuminé. J'ai vu une sorte de jet de lumière partir de la boule, de couleur plus orangée, très long, qui allait en s'élargissant, mais qui ne se détachait pas de la boule. J'ai appelé ma camarade après m'être arrêtée. Elle aussi a vu la boule mais la traînée avait disparu. Simultanément, un nouveau jet est parti de la boule, celui là ma camarade l'a vu aussi, il m'a semblé que ce jet revenait vers la boule. Après cela la boule s'est déplacée à hauteur constante et à vitesse constante également. Elle a alors changé de couleur, de blanc-jaune elle est passée au vert, d'un vert semblable à celui d'un feu réglant la circulation. Elle était toujours brillante. Continuant sa course, cet objet s'est déplacé vers le sud, ce qui nous a obligées à nous retourner pour continuer à la voir. C'est alors que j'ai vu que cette boule se prolongeait par une partie beaucoup plus longue, de forme cylindrique, qui elle n'était pas éclairée. Sur cette partie j'ai remarqué un feu rouge, ma camarade en a vu deux. Finalement, l'objet a disparu vers le , derrière des nuages, après être passé au-dessous de la lune, par rapport à là où nous étions placées. Je n'ai rien vu par la suite. A aucun moment je n'ai entendu de bruit, j'ai d'ailleurs pu comparer avec un avion qui passait plus tard et dont nous entendions le bruit. Nous sommes restés un moment sur place puis avons regagné nos domiciles respectifs. Ce phénomène a duré environ une minute, peut être moins. Nous avons fait des suppositions en pensant à un avion en difficulté, aussi à un avion en général mais cela nous a paru bizarre, surtout cette boule lumineuse. Rentrées à mon domicile après avoir prévenu chez ma camarade, nous avons regardé dans

un livre de qui appartient à mon frère et
dans la partie consacrée aux objets en force de cigare, nous
avons lu le témoignage d'un Monsieur qui avait vu les mêmes
choses que nous.
J'ai raconté ce que j'avais vu à mon père et à mes grands pa-
rents mais ils ne s'ont pas pris au sérieux, sauf ma grand-mère
qui jugeait la chose possible.
---- Nous en avons reparlé ce matin avec ma camarade et nous
avons décidé de venir vous voir.
---- Je n'avais jamais vu auparavant de phénomènes particuliers
---- A le 17 Janvier 1978 à 11 H 00.
---- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher
la personne entendue, E.O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE

MÉTIER

UNITE DE ESCADRON

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

Apparition phénomène
O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 104 / 19 78

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR

Dix sept janvier mil neuf cent soixante dix huit.

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

, Gendarme , A.P.J.

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
ENTENDONS :

() Lycéenne au Lycée , née le à
demeurant , à (Chez ses parents)
fille de et de , qui nous déclare 10
heures 30 :

le soir , 16 janvier 1978 , vers 18 heures 10 , alors que je re-
venais du Lycée en compagnie d'une camarade
, en cyclomoteur. Nous circulions à
lorsqu'à un certain moment ma camarade m'a dit regarde . J'ai alors regardé
vers la droite , à peu près en direction de la de
et j'ai alors vu , à une certaine hauteur une boule lumineuse qui
était immobilisée. Trois ou quatre secondes après , cette boule lumineuse
s'est déplacée de 100 ou deux cents mètres environ , en laissant une traî-
née lumineuse derrière elle et s'est immobilisée à nouveau pendant trois
ou quatre secondes. Lorsqu'elle était immobile j'apercevais toujours une
boule lumineuse très brillante. Elle s'est à nouveau déplacée à une très
grande vitesse en laissant toujours une traînée lumineuse derrière elle.
Elle s'est à nouveau immobilisée et la luminosité s'est un peu estompée
et j'ai distingué la forme d'une genre de cigare de la grosseur d'un gros
avion avec une boule verte lumineuse à l'avant. Cette chose est restée
immobile pendant cinq à six secondes environ. Elle était à peu près à la
hauteur d'un avion lorsqu'il passe au dessus de pour atterrir au
, c'est à dire bien en dessous des nuages. Lorsqu'elle est repartie
la forme du cigare était toujours apparent , avec la boule verte devant,
et à aucun moment je n'ai entendu de bruit. Après qu'elle repartie , au
bout de quelques centaines de mètres deux lumières rouge se sont allumées,
il me semble qu'il y en avait une dessus et l'autre dessous. A ce moment
la très grande luminosité du début n'est pas revenue et il n'y avait plus
de traînée derrière. Avant de le voir disparaître dans les nuages les
deux lumières rouge ses sont éteintes. C'est tout ce que je peux vous dire
sur cette affaire, sauf qu'il s'est dirigé vers le

Le 17 janvier 1978, à 11 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus et j'y persiste
et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.La personne entendue

L'A.P.J.